CPPARM
comité des plantes à parfum aromatiques et médicinales

Gentiana Lutea
Valorisons nos racines

Conservatoire Botanique National
PYRÉNÉES et MIDI-PYRENÉES

La Gentiane jaune :

De la plante à la gestion de la ressource

Nasbinals, 24 octobre 2018
Anzat-le-Luguet, 25 octobre 2018

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
COMMISSARIAT GÉNÉRAL À L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES

cget

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

La Région Occitanie Pyrénées - Méditerranée

Interreg Sudoe
European Regional Development Fund

EUROPEAN UNION

ValuePaM

1/ Gentiana lutea : la plante

2/ Une ressource naturelle

3/ Etat des lieux des réglementations

4/ Mission pour la gestion durable de la ressource gentiane dans le Massif central

5/ Guide de bonnes pratiques

6/ Partenariat avec le CBNPMP et projet ValuePam

7/ En résumé : ce qui existe et ce qui reste à construire

1/ *Gentiana lutea* : la plante

Gentiana lutea L.

Gentiane jaune, grande gentiane

- Droite et robuste : jusqu'à 1m50
- Larges feuilles opposées 2 à 2 ; nervures saillantes
- Fleurs en bouquets le long de la tige, de juin à août selon l'altitude
- Un court rhizome prolongé d'une racine principale et de racines secondaires

Milieux et habitats

- Pelouses calcaires (*Festuco Brometea*, code N. 2000 : 6210 // *Festuco Seslerietea*, code N. 2000 : 6170) et lisières associées
- Pelouses acides (*Nardion strictae*, code N. 2000 : 6230) et lisières associées
- Rhodoraies (*Rhododendro-Vaccinion*, code N. 2000 : 4060)
- Sapinières hyperacidiphiles (*Rhododendro-Abietetum*, non communautaire)
- Pineraies (Seslerio-Pinion ; Junipero-Pinion ; code N. 2000 : 9430)
- Hêtraies calcicoles (Cephalanthero-Fagion, code N. 2000 : 9150)

Ne pas confondre :

Gentiana lutea
1 m et plus

Gentiana burseri
60 cm au plus
Floraison un peu plus tardive

Gentiane jaune
Feuilles opposées, entièrement glabres
Vert glauque
Fleurs jaunes
Racine pivotante

Ne pas confondre !

Vérâtre blanc
Feuilles alternes, velues en dessous
Vert vif
Fleurs blanchâtres
Chevelu racinaire

Gentiana lutea L.

- Vivace, géophyte
- Développement lent ; longévité de 50 à 60 ans
- Ne fleurit la première fois qu'après 8 à 10 ans
- Ne fleurit pas tous les ans

- **reproduction sexuée** : de très nombreuses graines mais un faible taux de germination.
- semis au pied de la plante mère ; craint la concurrence et l'embroussaillement.

- **reproduction végétative** : de nouvelles rosettes à partir du rhizome

Répartition en Europe

Une forte responsabilité pour la France.

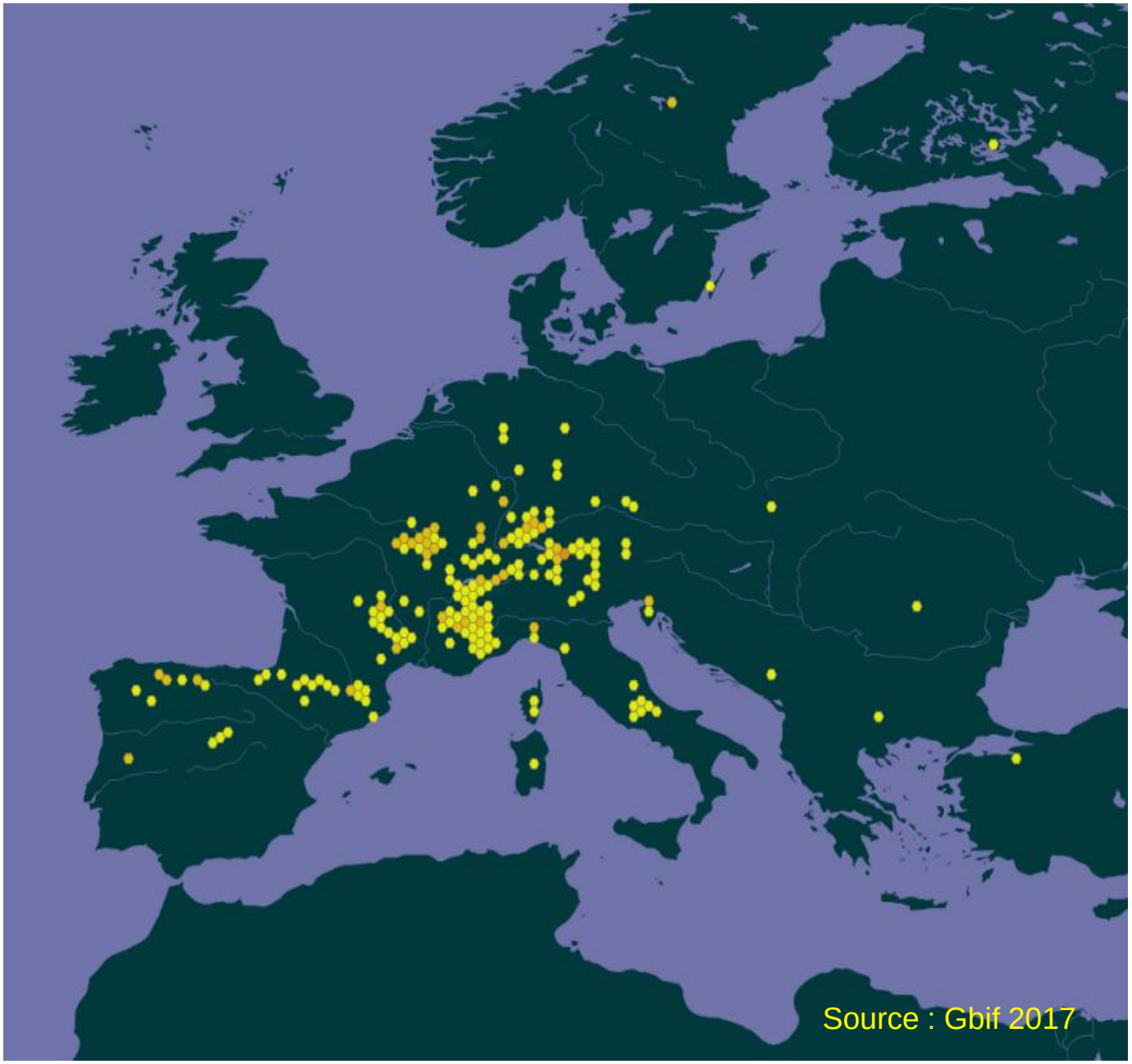

Répartition en France

La Gentiane, une espèce de montagne

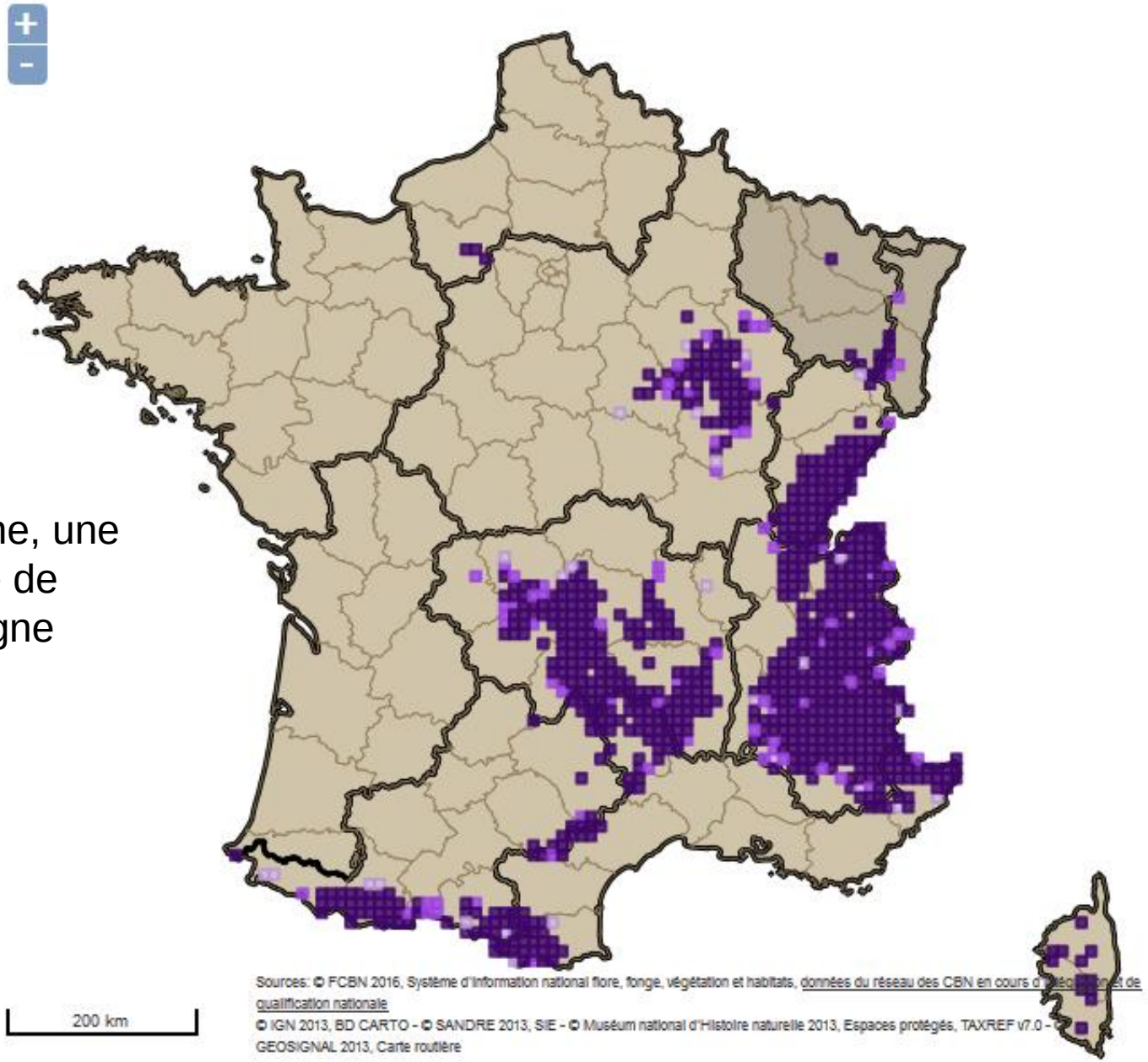

2/ Une ressource naturelle

Une plante qui intéresse l'industrie …

- Plante médicinale : apéritive, digestive, tonique, dépurative, fébrifuge, astringente, qui renforce le système immunitaire
- Partie utilisée : racine + rhizome

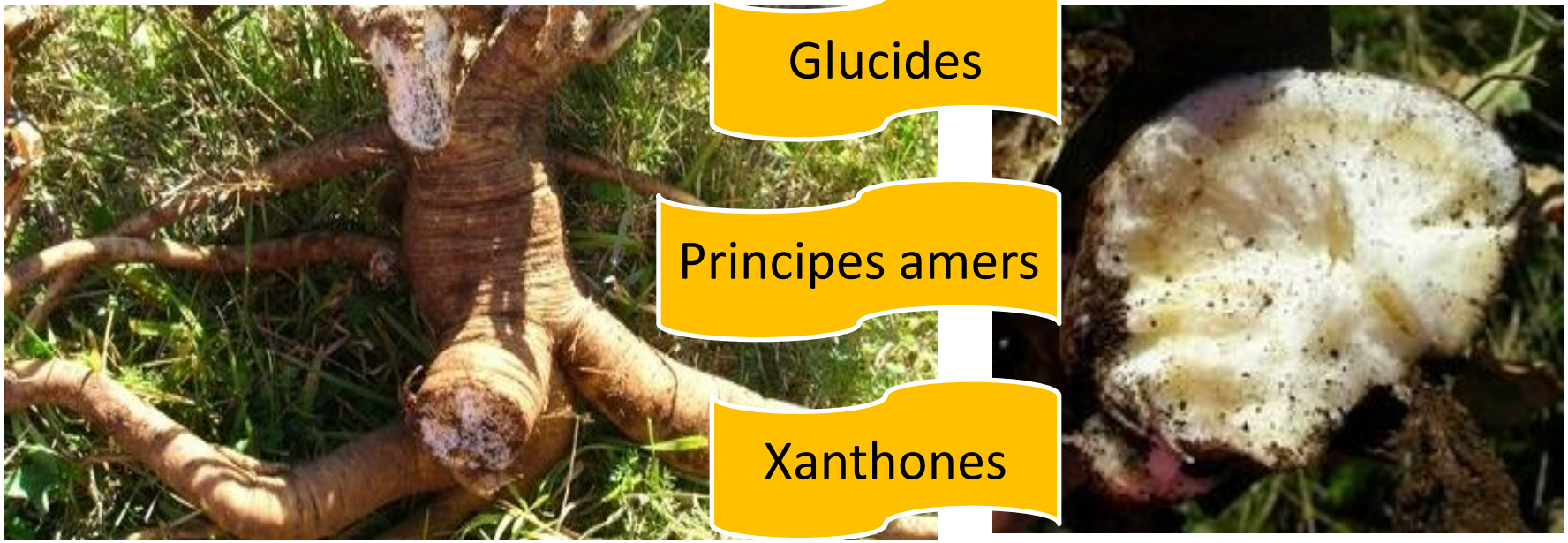

… Une plante qui intéresse l'industrie

- Son exploitation commerciale remonte à plus de 200 ans
- Elle est connue pour la fabrication de liqueurs et d'eau de vie
- Une notoriété marquée dans le Massif central avec des produits comme l'Avèze, la gentiane Louis Couderc, Marius Bonal, ou Salers, …

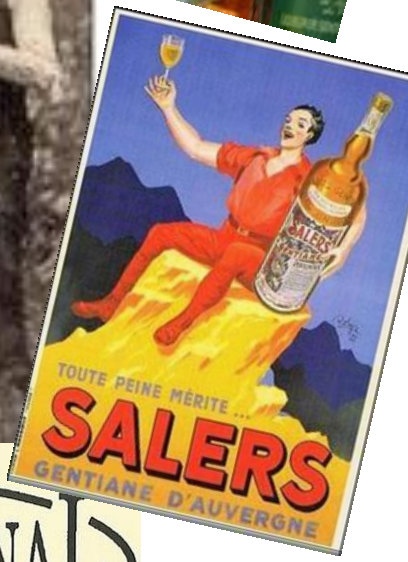

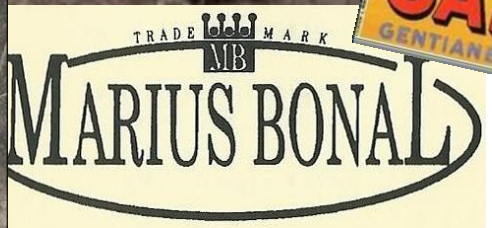

Une production basée sur l'exploitation de la ressource naturelle

- La gentiane peut se cultiver mais l'essentiel de la production est issu de l'arrachage de racine sauvage
- Outil : traditionnellement arrachée à la main (fourche du diable, pic à gentiane), l'exploitation de la racine est parfois réalisée à l'aide d'une mini-pelle
- Travail qui peut s'envisager seul ou en équipes de 4-5 personnes. Système de collectage plutôt dominant

Filière Gentiane Jaune

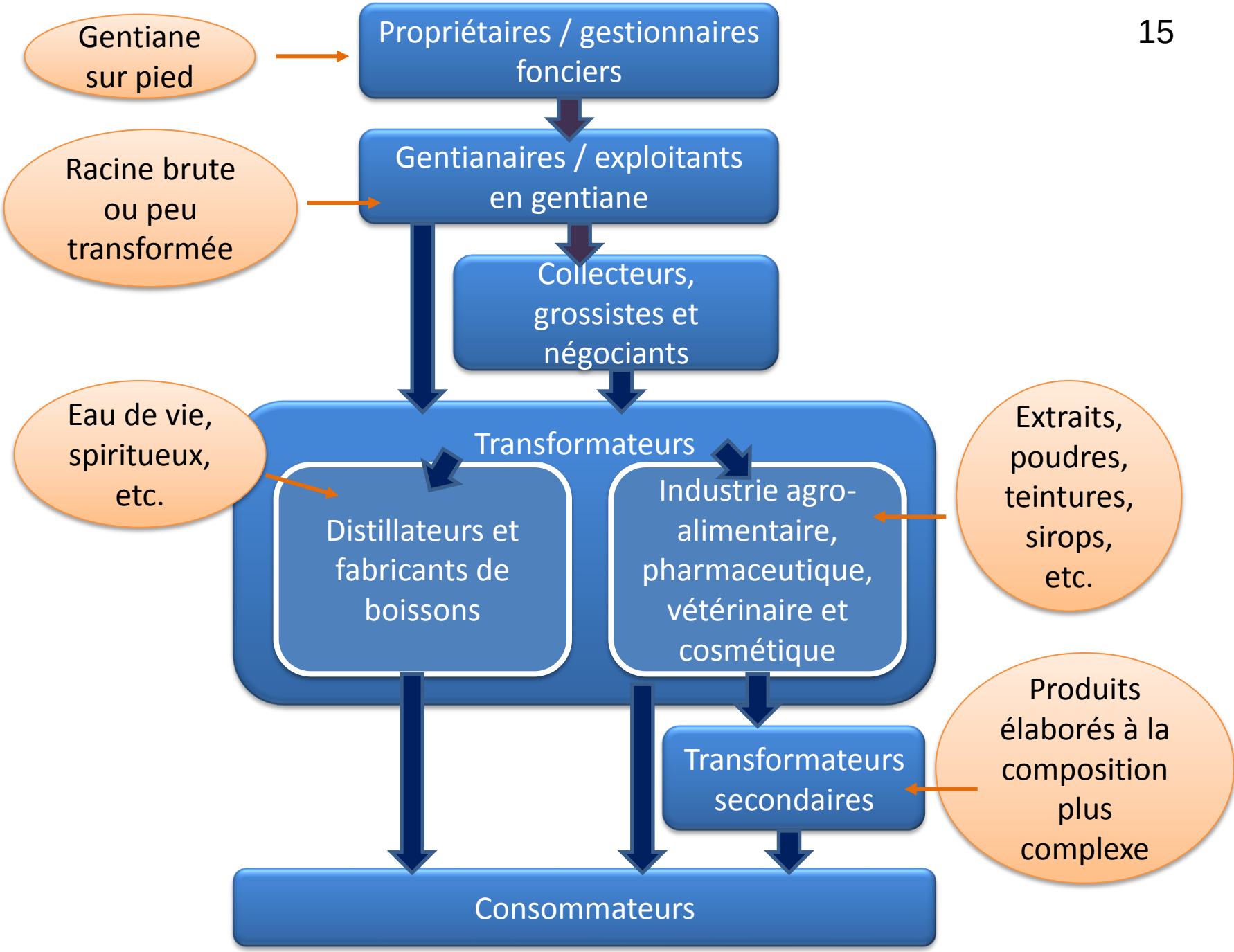

Filière Gentiane

Quelques jalons à adapter au contexte (estimations) :

Racine	• 1 à 2 t / ha = chantier moyen • 0,8 à 2 kg / plant • 4-5 kg frais = 1 kg sec
Exploitation	• À la fourche : 200 à 300 kg / j (dans le Massif central) • À la mini-pelle : 1 t /j à 5 personnes = 200 kg /j /personne • Autour de 1500 t / an arrachées en France
Fourchette prix 2017	• Gentiane sur pied : 0,30 à 0,45 € / kg (et parfois plus, très variable en fonction du site) • Racine en gros : Frais = 1,30 à 1,80 € / kg - Sec = 7,20 à 8,5 € / kg
Professionnels	• +/- 10 exploitants en gentiane • Entre 50 et 100 gentianaires (arracheurs) • Plus de 30 liquoristes /distillateurs en France

3/ Etat des lieux des réglementations

Réglementation

Europe

- **Annexe V de la directive Habitats-Faune-Flore** → espèces d'intérêt communautaire dont le prélèvement dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion. Natura 2000.

France

- **Code civil : art. 547** → avoir l'autorisation du propriétaire

- **Espaces protégés** : Parcs nationaux, Réserves naturelles

- **14 Arrêtés préfectoraux** : une diversité de procédures
  - 3 mentions de « plan de cueillette » : Alpes de Hte-Provence, Doubs, Jura

- **Décret n° 2017-1583** (2017) : Loi « Biodiv »→ modification des procédures applicables aux activités de cueillette.

4/ Mission pour la gestion durable de la ressource gentiane dans le Massif central

La gestion de la ressource

- Une activité ancienne mais peu de données
- Méconnaissance des acteurs (pas de statut de gentianaire)
- Méconnaissance des quantités exploitées

→ **Question de l'état de la ressource**

2010

- **« Mission pour la gestion durable de la ressource Gentiane dans le Massif central »**
  - Maître d'ouvrage : CPPARM
  - Financeurs : Etat, Régions et professionnels
  - Objet : Sauvegarder la ressource
    - Etats des lieux (ressource, pratiques, filière, …)
    - Structuration de la filière et mise en place de pratiques durables

Etats des lieux et impact des différentes pratiques

- Suivi de placettes : 56 placettes sur 8 sites du Massif central
  - Pratiques agricoles
  - Modes d'arrachage

- Durabilité si équilibre bovin/gentiane/gentianaire

Un début de structuration

2014

- **Création de l'Association Interprofessionnelle de la Gentiane Jaune « Gentiana Lutea »**
  - Portée nationale
  - Objets :
    - Préserver la ressource
    - Développer la filière
    - Valoriser et promouvoir la gentiane et ses produits

Gentiana Lutea
Valorisons nos racines

Propriétaires / Gestionnaires fonciers

Gentianaires / Cultivateurs

Exploitants en Gentiane / Collecteurs / Négociants

Transformateurs

Partenariat de travail avec les acteurs de la filière

Objectif : Charte de production durable de gentiane

Mise en place de groupes de travail :

- Guide de bonnes pratiques
- Observatoire économique de la filière
- Corpus réglementaire : Dossier statuts
- Essais de culture
- Analyse de la typicité de la gentiane du Massif central

CPPARM
comité des plantes à parfum aromatiques et médicinales

Gentiana Lutea
Valorisons nos racines

5/ Guide de bonnes pratiques

Guide de bonnes pratiques, outil intéressant à l'échelle de la parcelle

- Il doit à terme regrouper les préconisations du pilier « environnemental » de la charte de production durable
- Document réalisé grâce aux observations de terrain et à l'expertise des professionnels et des scientifiques
- Guide pédagogique conçu également pour répondre aux attentes des non-spécialistes de la gentiane
- Document évolutif :
  - 1ère version validée en AG et diffusée en 2015
  - Version en cours de validité, 2016

Préconisations

- **Choix du terrain :**
  - Recherche du propriétaire
  - Recherche des pratiques autorisées
  - Evaluation de la population de gentiane
  - Vérification de l'historique de la parcelle
- **Négociation avec le propriétaire de la gentiane :**
  - Mode d'achat de la gentiane : en bloc ou au kilo
- **Pratiques d'arrachage :**
  - Dates d'arrachage
  - Conditions climatiques et état du sol
  - Bonne conduite en zone d'élevage
  - Quantité et types de plants à prélever
  - Outil
  - Remise en état du terrain

Annexes du guide

- Etat des réglementations d'arrachage et des espaces protégés (2018)
- Convention d'exploitation de racine de gentiane (2016)
- Corpus réglementaire : dossier « Statuts » (fin 2018)

6/ Partenariat avec le CBNPMP et projet ValuePam

ValuePAM : concilier exploitation et gestion durable des Plantes Aromatiques et Médicinales

- Un programme européen avec des partenaires espagnols, portugais et français

- Un partenariat transfrontalier autour de la Gentiane :

CBNPMP/PNRPC/CTFC/CPPARM-Asso. Gentiana lutea

→ Penser la régulation des pratiques de récolte sur la chaîne

  - Historique des chantiers sur la chaîne
  - Cartographie
  - Suivi de populations
  - Protocole d'estimation de la ressource
  - Modèle de plan de gestion

Pourquoi préserver la Gentiane jaune ?

- Forte responsabilité de la France
- Elément fort des paysages de montagne
- Conservation de la biodiversité
- Maintenir des habitats favorables
- …

Pourquoi gérer la ressource ?

- Maintenir un revenu sur plusieurs décennies
- Garantir de la Gentiane de qualité
- Proposer des chantiers intéressants pour le récolteur et le propriétaire
- Améliorer les conditions de travail
- Etre plus réactif lors de demande d'exploitation

ALLIER CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL ET GESTION DE LA RESSOURCE SAUVAGE

Comment préserver la Gentiane jaune ?

- Améliorer la connaissance
- Maintenir des effectifs suffisants
- Conserver une démographie équilibrée
- Préserver des zones sources
- Maintenir des habitats favorables
- Informer/sensibiliser

Comment gérer la ressource ?

- Cartographier la ressource
- Estimer la ressource
- Veiller aux bonnes pratiques d'arrachage
- Améliorer les conditions de travail
- Rédiger des contrats
- Organiser la rotation des chantier et garder la mémoire des sites
- Outils réglementaires

Allier gestion de la ressource et conservation de la Gentiane jaune

Disposer d'outils pour :

- Evaluer la ressource

- Suivre les conséquences des prélèvements

Identifier un « animateur territorial » chargé de mettre en œuvre le PG

Construire des plans de gestion adaptés aux territoires et à chaque population

Données regroupées

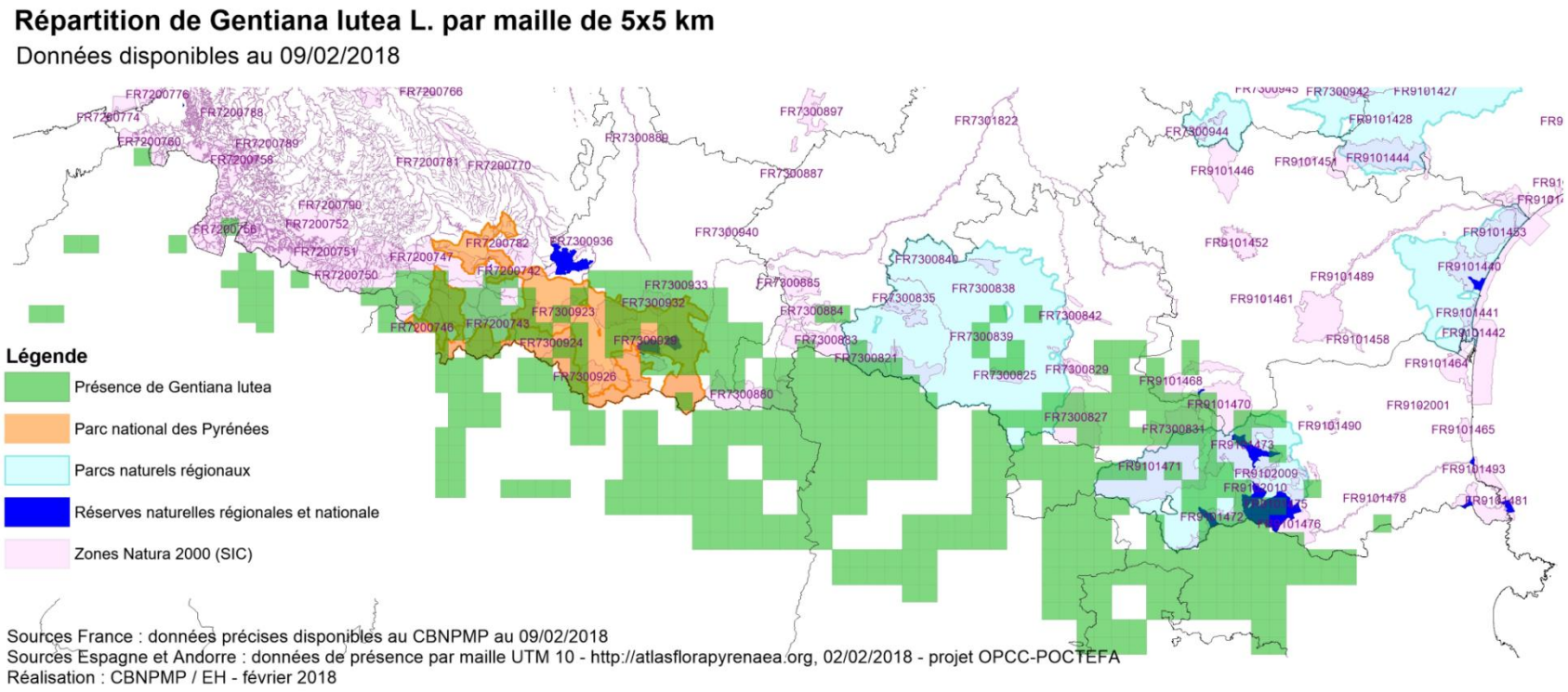

Au niveau local

1- Prospections et cartographie

Pointages GPS
Prospections aériennes (avion)
Imagerie par drone

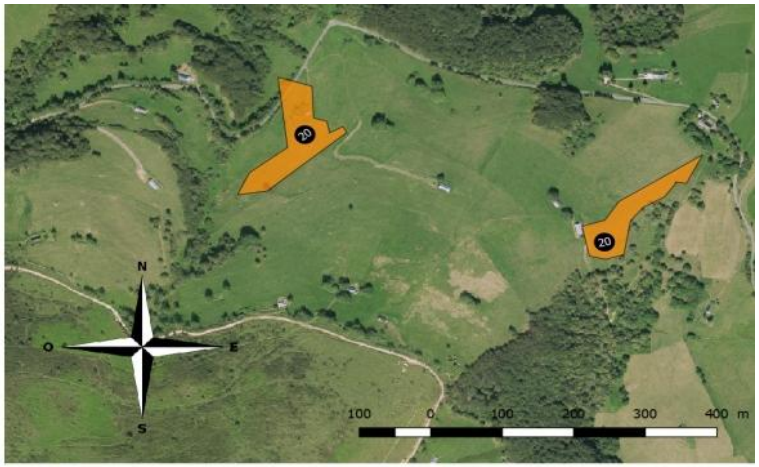

Au niveau local

2- Description des populations

Estimation visuelle du recouvrement

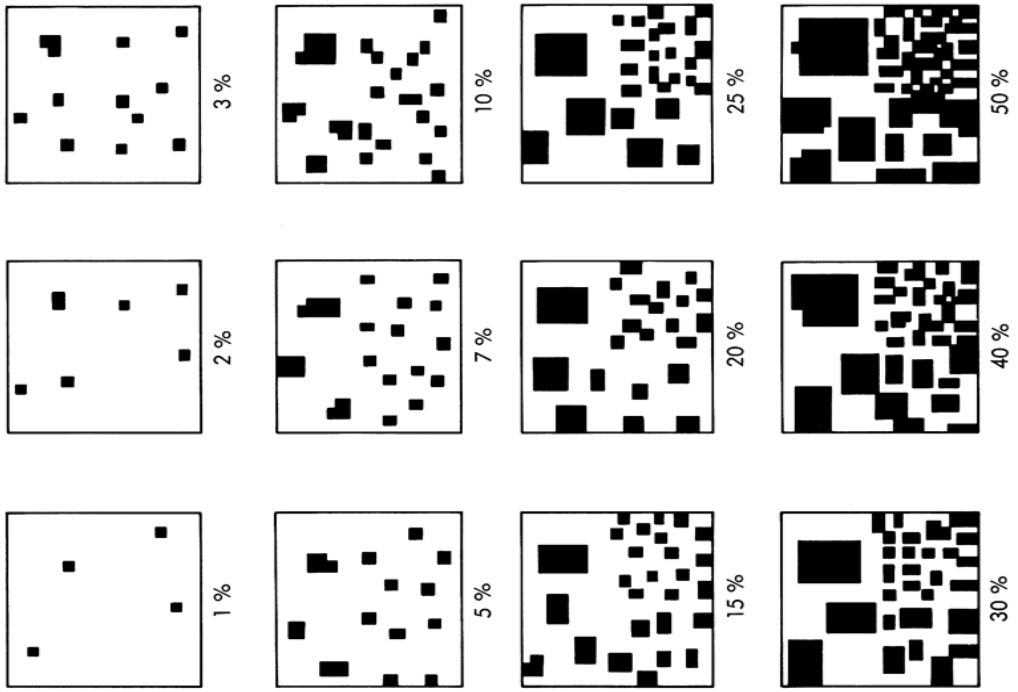

Au niveau local

2- Description des populations

Validation/ ajustement : Mesures de recouvrement

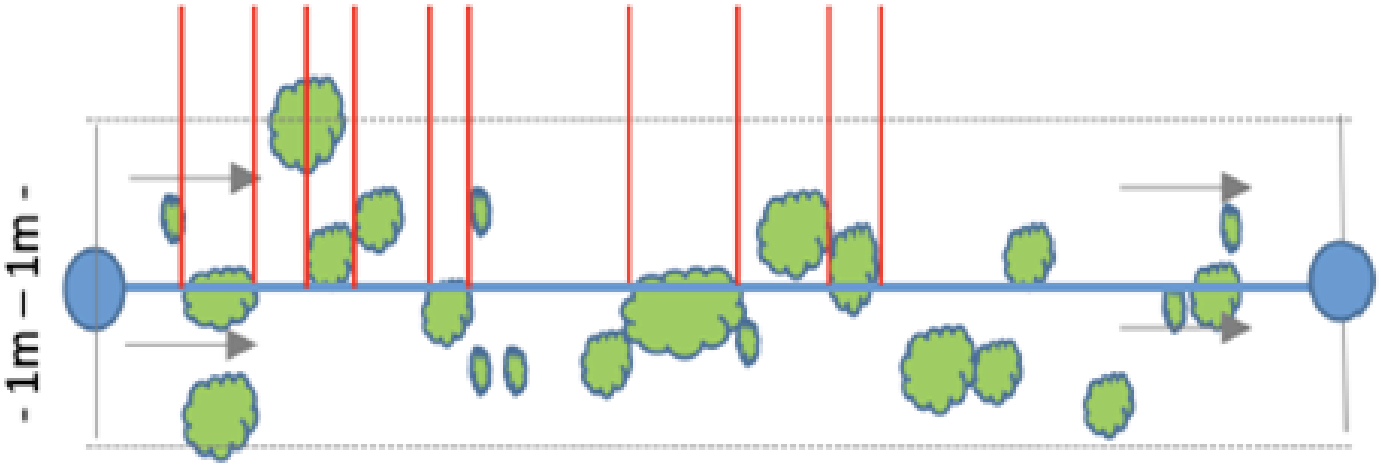

Ex: 4m d'intersections sur le transect de 20m => 20% de recouvrement

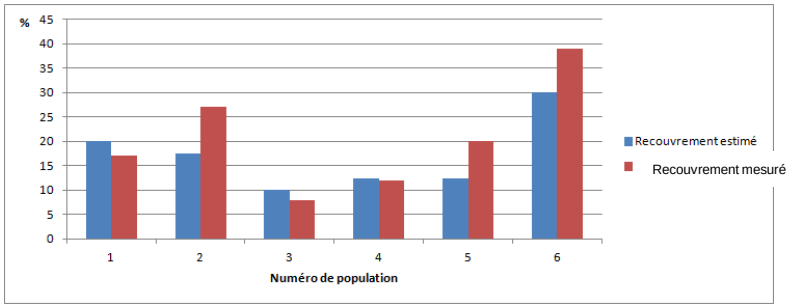

Au niveau local

2- Description des populations

2.4-Description de la structure de la population

Dans un quadrat de surface donnée : 40 m²
50 à 100 individus : nombre minimum

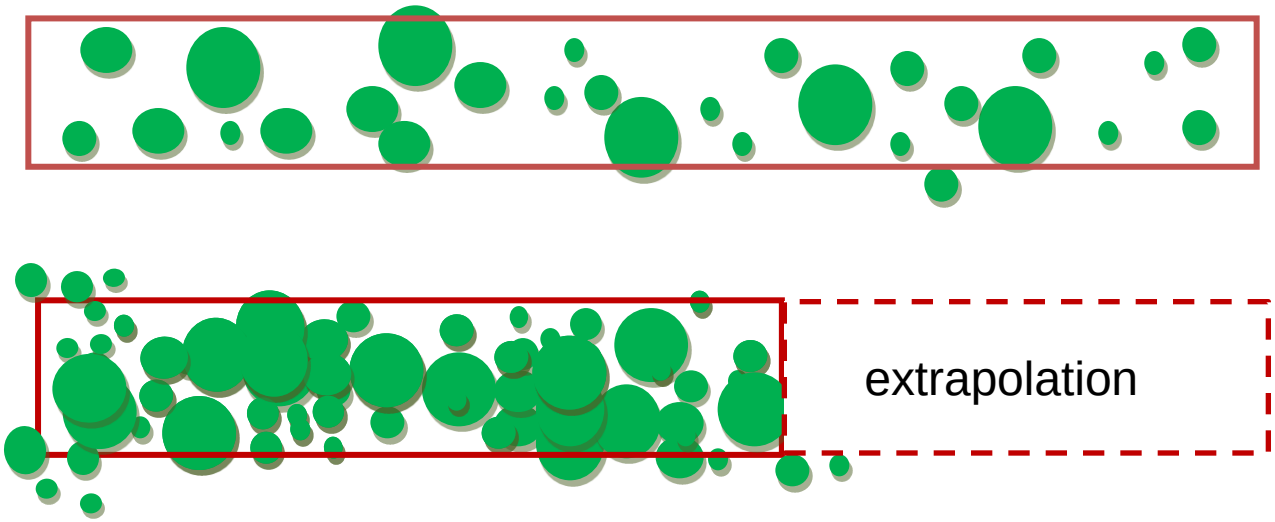

Evaluation de la ressource

Population

Description de la structure de la population

Classes de développement des plantes

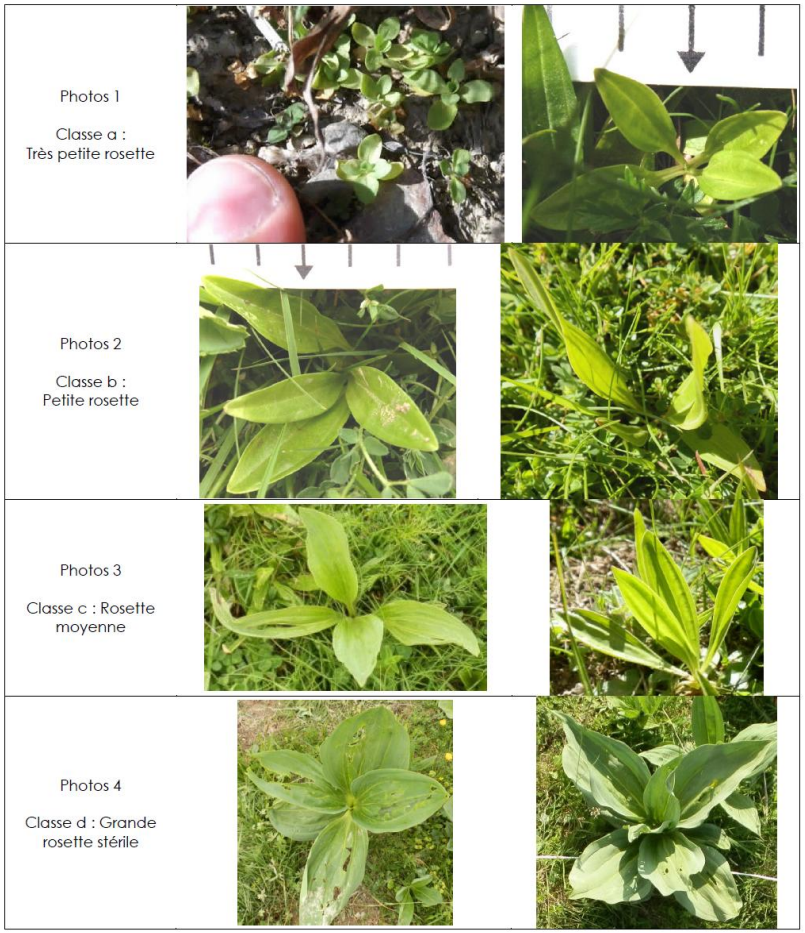

Structure de 3 populations de gentianes

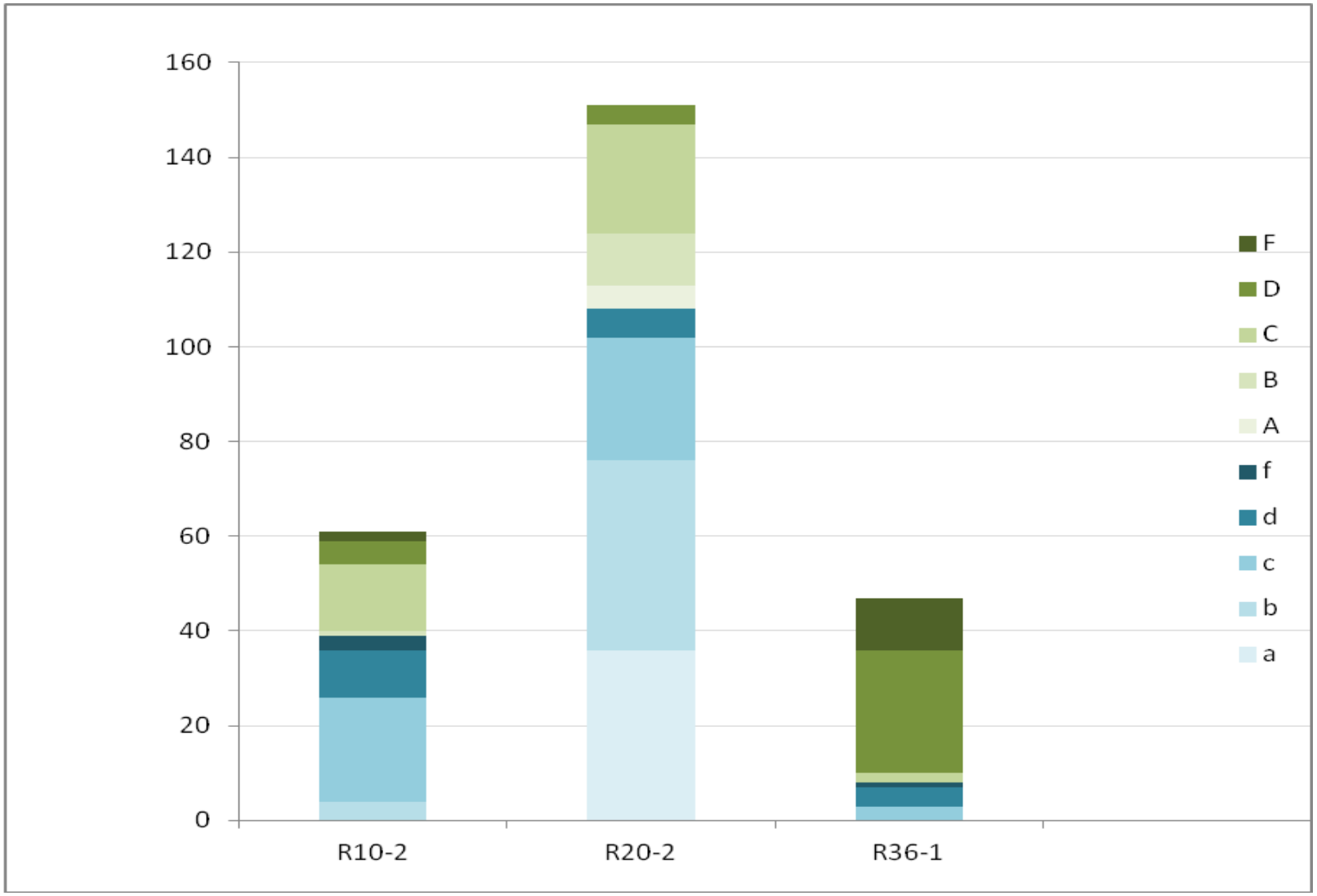

La classe est-elle indicatrice de la ressource ?

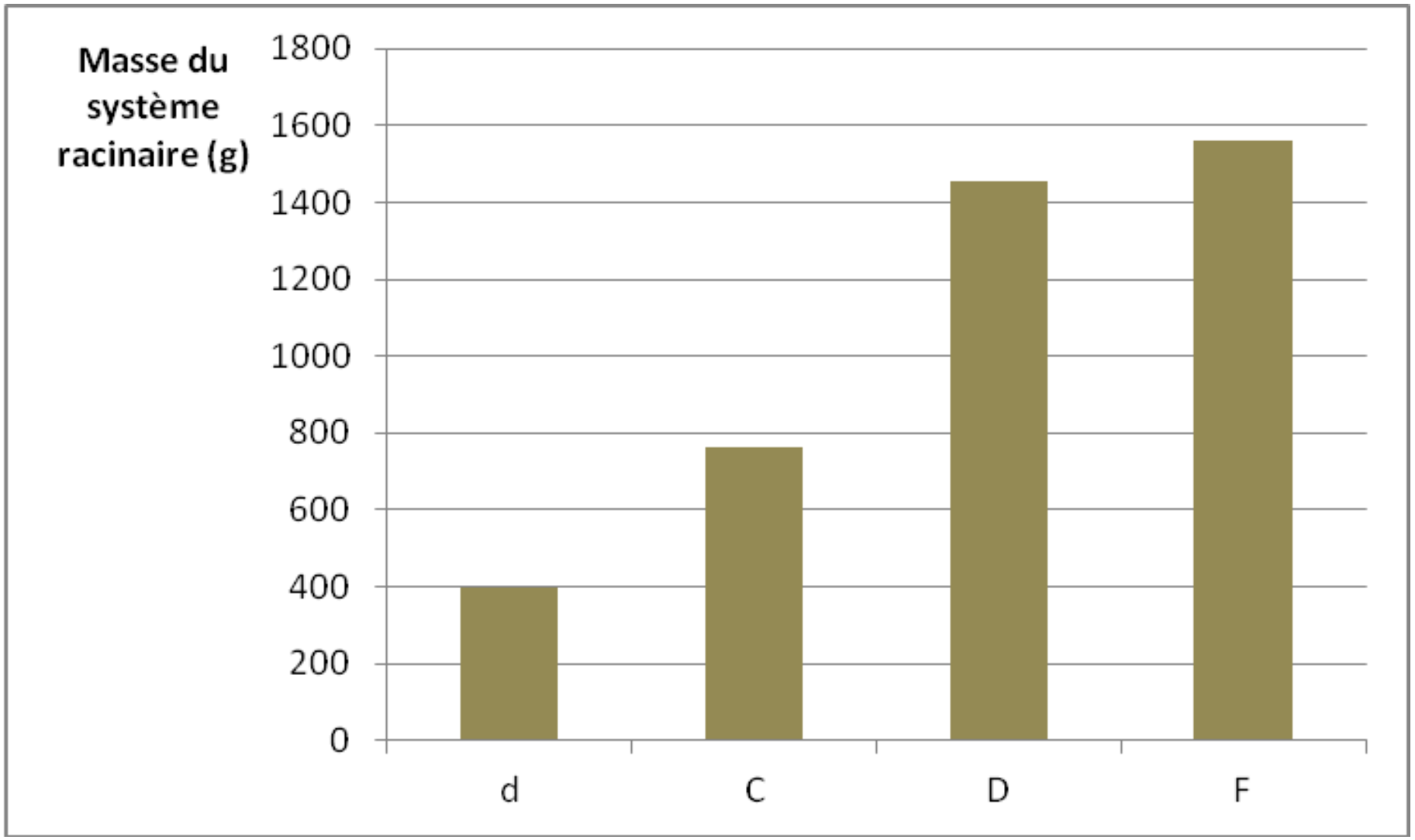

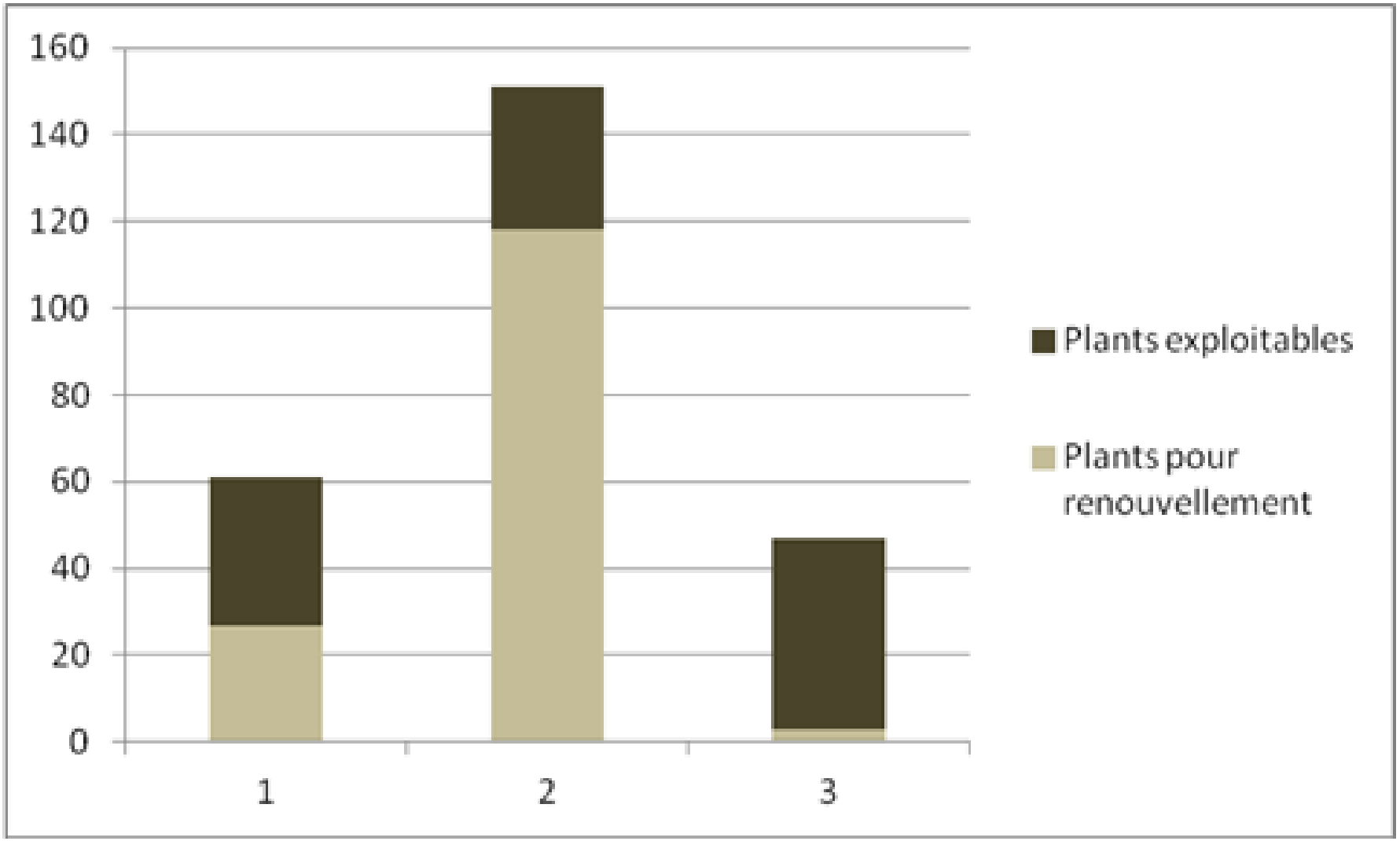
160
140
120
100
80
60
40
20
0
1
2
3
Plants exploitables
Plants pour renouvellement

Au niveau local

2- Description des populations

Description de la structure de la population

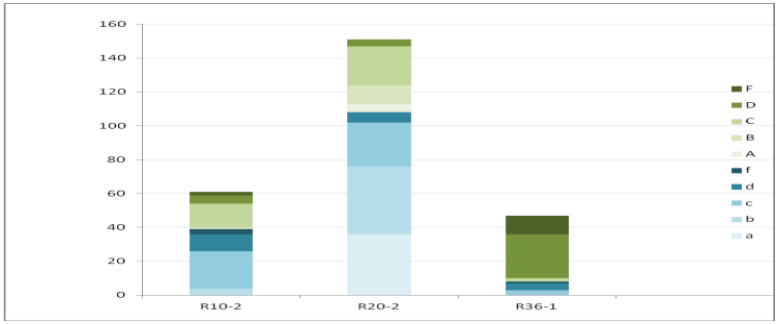

INDICATEURS

	R10-2	R20-2	R36-1
Superficie			
Recouvrement			
Densité de pieds/m²	1.53	3.78	1.18
Proportion de pieds exploitables	56%	22%	94%
Densité des pieds exploitables/m²	0.85	0.83	1.10
Proportion de pieds pour régénération	44%	78%	6%
Densité de pieds pour régénération /m²	0.48	2,5	0.08

Evaluation de la ressource

Outils pour :
- Évaluer la ressource
- Evaluer l'impact de la récolte

Données historiques sur l'exploitation de la gentiane : mémoire des sites et aspects sociaux

Information sur la gestion pastorale du site

AIDES A LA DECISION
Pour l'animateur territorial

Historique des chantiers dans les Pyrénées

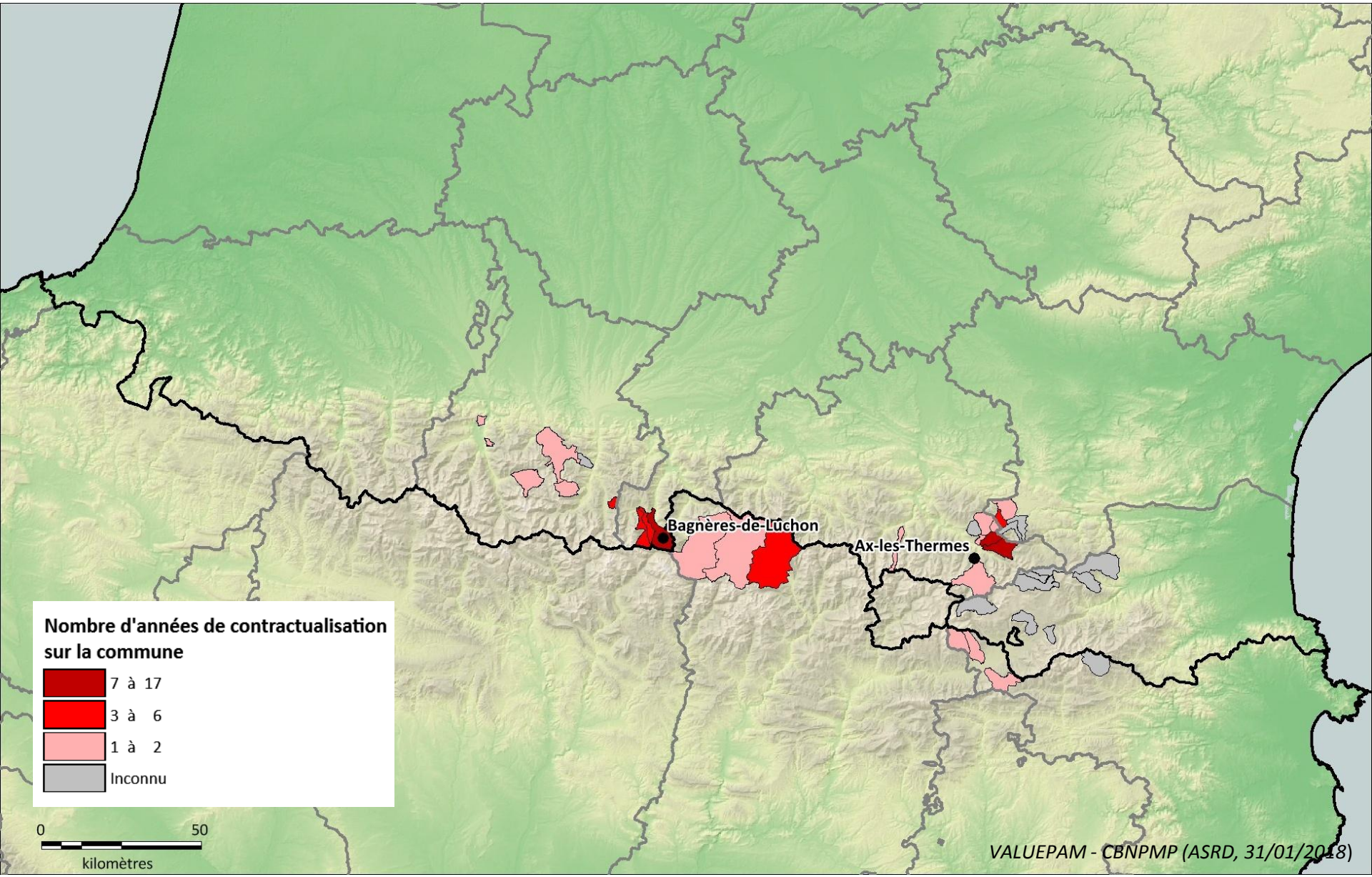

VALUEPAM - CBNPMP (ASRD, 31/01/2018)

Historique: Hautes Pyrénées - Luchonnais - Catalogne

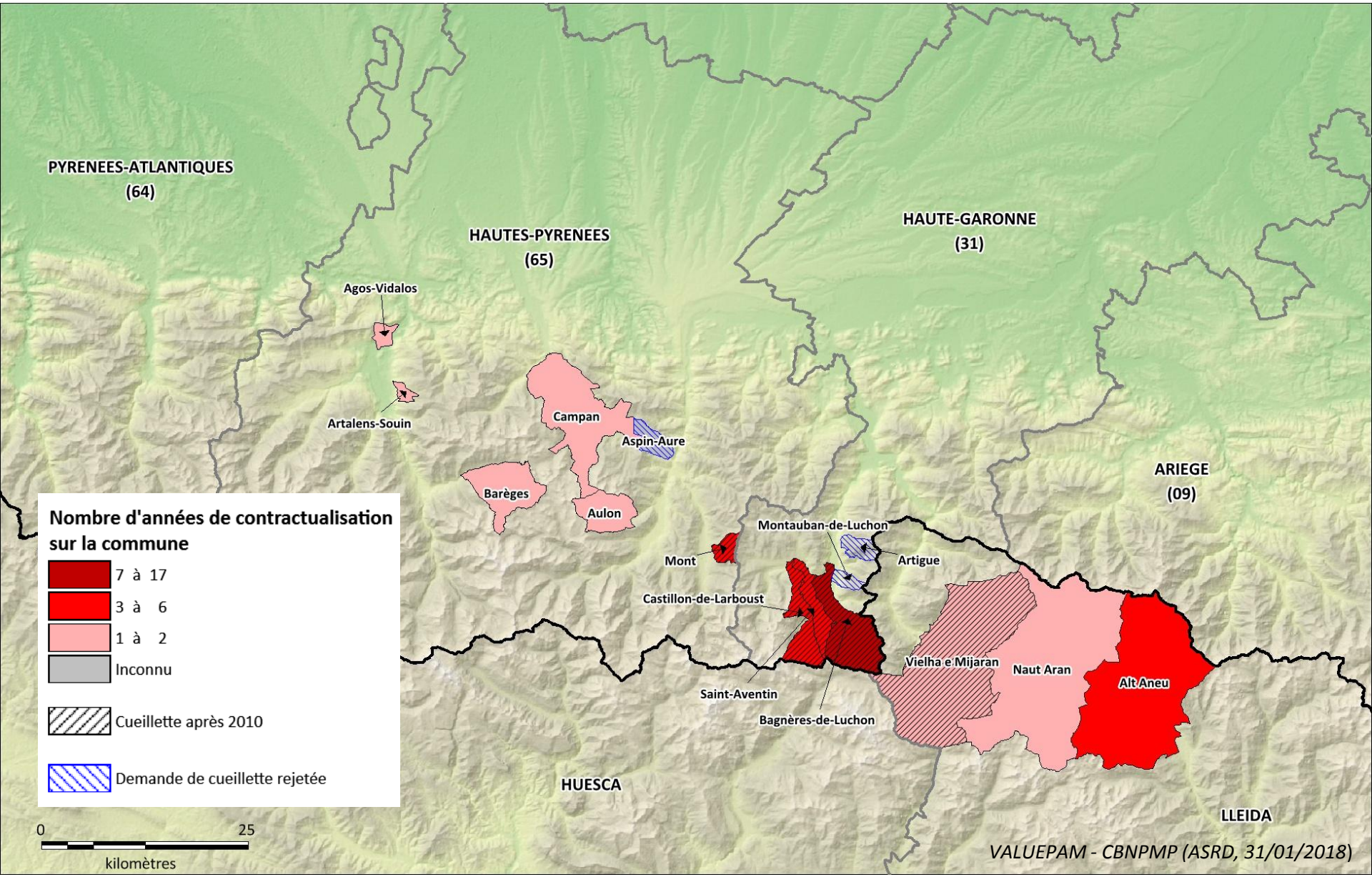

Historique: Hautes Pyrénées - Luchonnais – Catalogne / Sites N. 2000

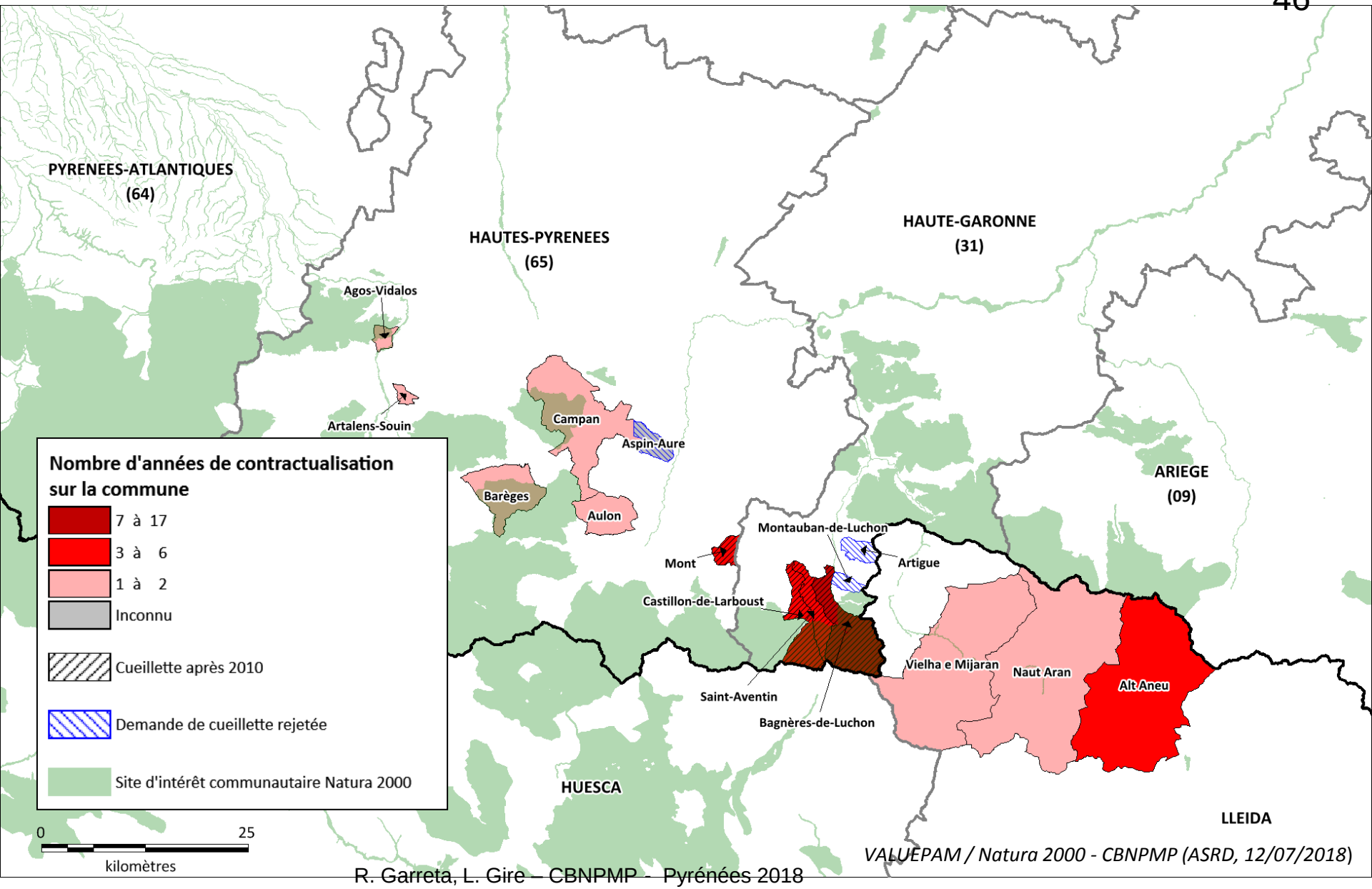

VALUEPAM / Natura 2000 - CBNPMP (ASRD, 12/07/2018)

7/ En résumé : ce qui existe …

…. et ce qui reste à construire

Ce qui existe aujourd'hui…

…outils et partenariats

➢ **Mission Gentiane / Interprofession :** travail en réseau, information, groupes de travail et production de documents :

- Guide de bonnes pratiques de production
- Convention-type d'exploitation de gentiane
- Etat des réglementations et des espaces protégés
- Corpus réglementaire : dossier statuts

http://www.cpparm.org/la-gentiane

➢ **Partenariat de travail** entre les différentes structures

➢ **Des données CBNPMP - ValuePam** :

- Inventaire
- Cartographie
- Protocole d'évaluation de la ressource
- Suivi des populations
- Outils de sensibilisation

➢ **Exemple de la gestion de la ressource gentiane dans le PNC**

Ce qui reste à construire…

…des textes réglementaires, charte, plans de gestion

➢ Loi pour la reconquête de la biodiversité des paysages et de la nature : le régime d'autorisation ?

- Décret n° 2017-1583 du 17 novembre 2017 : modification des procédures applicables aux activités de cueillette.
- Autorisation/déclaration :
  - Centralisation des données
  - Suivi de la ressource ?

… en attente des listes de plantes soumises à ces nouvelles procédures…

➢ Arrêtés préfectoraux qui renvoient à des plans de gestion

➢ Charte de production durable avec contrôle des bonnes pratiques

➢ Travail sur la mise en place de plans de gestion :

- Choisir les échelles
- Identifier les acteurs territoriaux
- Poursuivre les actions et mobiliser les données
- Rechercher des financements

Propriétaires / Gestionnaires fonciers : des acteurs à part entière

- Pratiques agricoles
- Accès à la ressource
- Mémoire des sites
- Pouvoir de contractualisation

Photo CBNPMP

CPPARM
comité des plantes à parfum aromatiques et médicinales

Présentation réalisée en binôme par :

Raphaële Garreta
Ethnologue au CBNPMP, partenaire du Projet ValuePam
raphaele.garreta@cbnpmp.fr ou 05 62 95 85 30
www.cbnpmp.fr
Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées
Vallon de Salut – BP 70315
65203 Bagnères-de-Bigorre

Stéphanie Flahaut
Chargée de la Mission pour la gestion durable de la ressource gentiane dans le Massif central au CPPARM et animatrice de l'association Gentiana Lutea
stephanie.flahaut@cpparm.org ou 06 05 28 12 00
www.cpparm.org/la-gentiane/
Comité des Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales
Les Quintrands
Route de Volx
04100 Manosque

Crédit photo CBNPMP et CPPARM